ART. 30 N° 600

## ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2022 - ( $N^{\circ}$  4523)

Commission	
Gouvernement	

## **AMENDEMENT**

N º 600

présenté par Mme Firmin Le Bodo, M. Christophe, Mme Chapelier, M. Herth, M. Larsonneur, M. Ledoux, Mme Magnier, M. Potterie et Mme Sage

-----

## **ARTICLE 30**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.